

UNION EUROPEENNE : Dépêchez-vous d'adopter une législation d'interdiction de la publicité tabac somme le Commissaire

Rubrique : actuali By face vendredi 26 avril 2002

Les procédures de réglementations sur les publicités tabac doivent être accélérées a sommé le Commissaire Européen à la santé David Byrne suite à la parution d'un article dans le Lancet qui éclaire les stratégies de lobbying de l'industrie du tabac. Les efforts de l'industrie du tabac ont été mis à jour puisque des millions de documents internes de l'industrie du tabac auparavant confidentiels ont été rendus accessibles via Internet à la suite de l'accord de 1998 passé entre les procureurs généraux de 46 états des Etats-Unis et l'industrie.

Ces documents révèlent de nouveaux aperçus sur les visées et les stratégies de l'industrie du tabac non seulement aux Etats-Unis mais également au sein de l'Union Européenne. Monsieur Byrne a indiqué que l'article du Lancet décrivait les tactiques de lobbying auxquelles lui-même et d'autres tels l'OMS sont confrontés. « Je suis convaincu que ces efforts continuent » a-t-il mentionné. « Cependant, en dépit de cela nous avons une voie remarquable à suivre en adoptant des législations strictes et efficaces dans le domaine de la lutte contre le tabagisme. La santé de nos concitoyens est notre priorité. Je suis fier du fait que l'industrie du tabac n'est pas parvenu à nous faire changer de cap. » Mr Byrne a sommé les parlements européens d'accélérer les travaux relatifs à la Directive sur la publicité tabac adoptée par la Commission en mai 2001. Il nous faut rester vigilant a déclaré le Commissaire. « Nous demeurons déterminés. Un temps précieux ne doit pas être gaspillé pour sauver les vies de nos enfants. »

Source: EU Business, le 15 avril 2002